



## COMMISSIONS PERIODE ADMINISTRATIVE 2017-2020 ET LEURS TÂCHES

### ADMINISTRATIF

<b>COMMISSION</b>	<b>TÂCHES</b>						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2"><b>Commission des Taxations</b></td> </tr> <tr> <td style="width: 15%;">Président</td> <td>David Zufferey</td> </tr> <tr> <td>Membres</td> <td>Teneur de cadastre François Genoud Alain Savioz</td> </tr> </table>	<b>Commission des Taxations</b>		Président	David Zufferey	Membres	Teneur de cadastre François Genoud Alain Savioz	<p>La Commission des taxations est chargée d'établir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la taxation annuelle des nouvelles constructions.</li> <li>- les estimations des biens immobiliers sur demande de la Caisse cantonale de Compensation (prestations complémentaire AVS)</li> </ul>
<b>Commission des Taxations</b>							
Président	David Zufferey						
Membres	Teneur de cadastre François Genoud Alain Savioz						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2"><b>Commission paritaire</b></td> </tr> <tr> <td style="width: 15%;">Représentants Employeur</td> <td>David Melly Marco Genoud</td> </tr> <tr> <td>Représentants Employés</td> <td>Janine Zufferey-Beeler Paul-André Melly</td> </tr> </table>	<b>Commission paritaire</b>		Représentants Employeur	David Melly Marco Genoud	Représentants Employés	Janine Zufferey-Beeler Paul-André Melly	<p>La mission de cette Commission consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre l'interlocuteur représentatif et légitime de tous les collaboratrices et collaborateurs communaux.</li> <li>- Œuvrer en faveur d'un climat de travail favorable</li> <li>- Garantir l'application objective du statut du personnel.</li> <li>- Favoriser l'échange de l'information entre le Conseil municipal, les chefs de service et les employés.</li> <li>- Aborder toutes les questions relevant des particularités liées aux statuts du personnel de la Commune d'Anniviers.</li> <li>- Garantir l'exercice normal des droits et des devoirs des employés.</li> </ul>
<b>Commission paritaire</b>							
Représentants Employeur	David Melly Marco Genoud						
Représentants Employés	Janine Zufferey-Beeler Paul-André Melly						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2"><b>Commission des Impôts</b></td> </tr> <tr> <td style="width: 15%;">Président</td> <td>David Melly</td> </tr> <tr> <td>Membres</td> <td>Danièle Zufferey Teneur de cadastre</td> </tr> </table>	<b>Commission des Impôts</b>		Président	David Melly	Membres	Danièle Zufferey Teneur de cadastre	<p>Conformément à la loi fiscale valaisanne – art. 218, la Commission des impôts est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les contribuables indépendants, une autorité de taxation pour l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune et l'impôt foncier.</li> <li>- en charge d'examiner les dossiers fiscaux des indépendants.</li> <li>- en charge de garantir l'application correcte de la loi fiscale valaisanne.</li> </ul>
<b>Commission des Impôts</b>							
Président	David Melly						
Membres	Danièle Zufferey Teneur de cadastre						

<b>APEA</b>		L' Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) remplace la chambre pupillaire. Elle est entrée en fonction le 1 <sup>er</sup> janvier 2013, à la suite de la révision du droit tutélaire. L'APEA prend les mesures nécessaires à la sauvegarde des intérêts des enfants et des adultes en difficulté, dans le respect de la dignité des intéressés et en favorisant leur autonomie et leur liberté.
Président	Benoît Germann	
Secrétaire	Nadine Savioz-Abbé	
Greffier Juriste	Jérémy Vouardoux	
Membres Suppléant (e)	Christine Torche Mercier Simone Salamin Rachel Melly	
Assesseurs	Christelle Bonnard Stéphane Zufferey Florence Guignard Epiney Vincent	

<b>Commission d'Apprentissage</b>		La Commission d'apprentissage communale rend visite, sur le lieu d'apprentissage, aux apprentis(es) de 1 <sup>ère</sup> année. Cette rencontre est organisée avec l'apprenant et le formateur en entreprise. Les apprenants ainsi que les formateurs peuvent solliciter, à tout moment durant le parcours d'apprentissage, une entrevue avec l'un des membres de la Commission afin de trouver, ensemble, une solution aux problèmes rencontrés (par exemple la mise en place de cours d'appui)
Président	Vincent Theytaz	
Membres	Christiane Favre Gisèle Leclercq Muriel Beaud Augier	

<b>Commission des Responsables communaux en cas de mobilisation et approvisionnement économique</b>		La Commune est tenue de respecter la loi sur l'approvisionnement économique du pays. Par conséquent, lors d'une crise, la Commune doit effectuer les préparatifs nécessaires pour garantir l'approvisionnement économique du pays en cas de pénurie grave, déclarée ou imminente (ex. organiser le lieu de rassemblement, un lieu d'informations, un bureau pour la centrale téléphonique, etc...). Cette organisation est actuellement sous l'égide de l'Etat Major communal.
Président	David Melly	
Membre	Marco Genoud	

<b>Commission de la Sécurité et des dangers naturels</b>		La Commission dangers naturels se réunit une fois par année afin de faire le point sur l'année écoulée au niveau des événements naturels et sécuritaires. Chaque représentant fournit un rapport sur ses activités respectives et propose des solutions d'améliorations ou changements. Cette commission n'a rien à voir avec l'Etat Major communal en cas de catastrophe qui se met en place selon les besoins lors d'une situation de crise.
Président	David Zufferey	
Membres	Commandant du feu Représentant police Représentant dangers naturels Représentant secours Représentant médical Représentant RMA Représentant communications	

<b>Anniviers Tourisme SA</b>	AT SA se traduit par Anniviers-Tourisme Société Anonyme.
Président                      Dominique Fumeaux	Cette entité regroupe, dans son Conseil, un représentant de chaque secteur du tourisme (remontées mécaniques, hôtels et restaurants, commerçants, sociétés de développement, agences immobilières, activités outdoor et résidences secondaires).
Membres Vincent Theytaz (membre du comité de direction, représentant de la commune) Patrick Genoud (membre du comité de direction, représentant des SD) Patricia Kaufmann Chardon (représentante des RM Saint-Luc/Chandolin) Vincent Epiney (représentant des RMGZ) Patrick Salamin (représentant des hôteliers et restaurateurs) Pierre Casada (représentant des agences immobilières) Joël Dumas (représentant des commerçants et artisans) Pascal Zufferey (représentant des activités outdoor) Michel Mathys (représentant des R2)	AT SA gère l'accueil et l'information, les animations, la promotion, le développement de produits et services touristiques, ainsi que la coordination des partenaires touristiques. Sa structure est composée de 23 employés dont 3 apprentis. Son budget est de 2.5 millions. Ses partenaires directs sont les 6 sociétés de développement que compte le Val d'Anniviers, ainsi que la structure de marketing SAM (Sierre-Anniviers Marketing) avec laquelle collaborent également Sierre, Vercorin et les Remontées mécaniques d'Anniviers.

<b>Tribunal de police</b>	Le Tribunal de police traite les recours sur les amendes d'ordre et sur certaines infractions liées au règlement de Police.
Présidente                      Danièle Zufferey-Wenger	
Membres                      Charly Abbé Simone Salamin Suppléants                      Paul-André Massy Marie-Françoise Crettaz-Melly Greffier                         Emmanuel Crettaz	